



Faits saillants de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le mardi 4 février 2020.  
Seul le procès-verbal officiel fait foi des décisions prises par le Conseil.

- 
- Le Rapport annuel 2018-2019 de la Commission scolaire des Patriotes a été présenté en séance publique du Conseil.  

Ce rapport est disponible sur le site Web [www.csp.ca](http://www.csp.ca) à l'onglet « Publications ».
  - Les membres du Conseil ont adopté les versions révisées des deux politiques suivantes :
    - » *Politique relative aux contributions financières pouvant être exigées par les écoles et par les centres*
    - » *Politique sur la perception des créances*
  - Les membres du Conseil ont adopté en partie les frais à exiger des parents pour les services de surveillance du midi pour l'année scolaire 2020-2021.  

Les frais associés à un service de surveillance du midi ayant des modalités particulières d'encadrement seront quant à eux adoptés à la fin du processus de consultation.
  - Les membres du Conseil ont abrogé la *Politique de disposition des biens*.
  - Les membres du Conseil ont nommé madame Louise Chenard à la fonction de substitut au Protecteur de l'élève.
  - Les membres du Conseil ont adopté l'offre de services en classe d'enseignement spécialisé aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage pour l'année scolaire 2020-2021.
  - Les membres du Conseil ont approuvé les documents suivants, afin qu'ils soient soumis à une consultation :
    - » Projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Patriotes pour les années 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023;
    - » Projet de liste des écoles et des centres pour l'année scolaire 2020-2021; et
    - » Projets d'actes d'établissement des écoles et des centres pour l'année scolaire 2020-2021.

Le Plan triennal est un document qui établit, pour chaque école et pour chaque centre de formation professionnelle ou d'éducation des adultes, le nom, l'adresse et les locaux mis à sa disposition, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, sa destination autre que pédagogique, sa capacité d'accueil ainsi que les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan.
  - Les membres du Conseil consulteront le Comité de parents au sujet du nom proposé pour la nouvelle école primaire à Mont-Saint-Hilaire.
  - Les membres du Conseil ont résolu de présenter les deux demandes suivantes au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur :
    - » Une demande d'allocation pour l'agrandissement de la nouvelle école primaire déjà autorisée pour Carignan afin d'en augmenter le nombre de locaux de classes à 8 classes du préscolaire et 24 classes du primaire;
  - » L'autorisation de contracter un emprunt à court terme d'un maximum de 3 000 000 \$ pour l'acquisition de locaux modulaires afin de permettre des travaux de réfection dans les écoles du secteur de Beloeil, McMasterville et Saint-Mathieu-de-Beloeil.
  - Les membres du Conseil ont mandaté le Service des ressources matérielles et le Service du secrétariat général et des communications afin que ces derniers procèdent à la négociation des protocoles d'entente suivants :
    - » Protocoles d'entente relatifs à l'utilisation des stationnements de la Commission scolaire des Patriotes et à la réglementation municipale applicable;
    - » Protocoles d'entente réciproques avec les organismes identifiés à titre de lieux de rassemblement relativement à la mise en œuvre des plans de mesures d'urgence;
    - » Protocole d'entente avec la ville de Saint-Basile-le-Grand relatif à l'aménagement et à l'utilisation d'un espace de stationnement additionnel à l'école Jacques-Rocheleau.